

Un chargé de mission Pôle territoire (H/F)

Temps complet – 35 heures

Poste à pourvoir dès que possible

CONTEXTE DU RECRUTEMENT

La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes regroupe près de 10 000 habitants. Elle compte 15 communes dont 4 font partie de la zone d'adhésion au Parc National des Cévennes et 8 sont adhérentes au PNR des Monts d'Ardèche.

Dans un contexte de mutation des territoires ruraux et de renforcement des coopérations territoriales, la collectivité souhaite renforcer son expertise interne et sa capacité d'ingénierie de projet afin d'accompagner les élus dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement.

Sous l'autorité directe du Directeur Général des Services, le ou la chargé(e) de mission participe à la conception, au pilotage, à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relevant du Pôle Territoire. Il ou elle constitue un appui stratégique auprès de la Direction et des élus communautaires.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Le poste est placé sous l'autorité du DGS qui assure le pilotage stratégique et l'élaboration des politiques, en lien avec les élus.

Le chargé de mission assure quant à lui, le suivi **opérationnel** de certaines thématiques couvertes par le pôle. L'ensemble des thématiques traitées seront à partager avec l'agent en place, selon les compétences de chacun.

Cela concerne notamment :

- **L'économie** : animation du projet économique du territoire, accompagnement des projets d'implantation et mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des acteurs économiques (aides aux entreprises), gestion quotidienne de l'espace de coworking, suivi des démarches bois / forêt, ...
- **Attractivité** : Identifier les opportunités de développement et accompagner les projets structurants du territoire, assurer l'animation de réseaux professionnels et institutionnels
- **Aménagement, urbanisme et agriculture** : suivi des projets d'aménagements structurant en coordonnant les études, prestataires, partenaires institutionnels et acteurs locaux. Appui au suivi du PAT (projet alimentaire territorial). Lien avec TE07 (Territoire d'énergie d'Ardèche) et l'économiste de flux pour accompagner les communes dans la rénovation de leur patrimoine immobilier, ...
- **Transports / mobilité** : élaborer et coordonner les stratégies communautaires en matière de mobilité durable. Suivi des démarches communautaires, supra communautaires et départementales (Schéma Vélo, Via Ardèche, TENMOD, TUS, ...), suivi de la convention avec la Région
- **Energie renouvelable** : suivi opérationnel des démarches et projets liés aux questions de transition énergétique (déploiement projets photovoltaïque, ...)
- **Plan local d'urbanisme intercommunal** : Participation à l'élaboration du PLUI, pour les volets transition énergétique et mobilités

- Suivi de la démarche Atlas de la Biodiversité
- Recherche de financements, identification et montage des appels à projets, mise en œuvre de dispositifs ponctuels
- Garantir le suivi des conventions, subventions et contractualisations et sécuriser les procédures administratives et financières liées aux projets.
- Assurer le suivi et l'évaluation et la valorisation des actions engagées
- **Gestion administrative et financière du pôle** : participation au suivi financier du pôle, préparation documents budgétaires, recherche financements et suivi des dossiers et des versements, appui à la préparation de tous les documents administratifs et techniques en lien avec le pôle. Participation et contribution aux différentes instances internes et partenariales

PROFIL DEMANDÉ

Formation BAC + 4 minimum ou équivalent dans le secteur de l'économie / développement territorial, ayant une forte expérience dans le domaine et des compétences professionnelles sur les thématiques du poste

Connaissances demandées :

- Bonnes connaissances et expériences dans des collectivités locales, des dispositifs, acteurs et thématiques couvertes par le poste
- Enjeux et évolutions du cadre réglementaire et technologique liées aux compétences couvertes par le pôle (RGPD, ...)
- Maîtrise de la gestion de projet et des méthodes d'évaluation
- Solides compétences en ingénierie financière et recherche de financements.
- Permis B obligatoire

Savoir-être :

- Savoir communiquer, capacité à reporter à la hiérarchie
- Adaptabilité, polyvalence,
- Savoir travailler en équipe, être à l'écoute des différents interlocuteurs
- Aptitude au pilotage de projets
- Collaboration avec les élus, avec les partenaires
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Capacité d'organisation, autonomie
- Ponctualité, disponibilité
- Rigueur, autonomie
- Sens du service public, discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieux de travail**
 - Bureau situé au siège de la collectivité aux Vans
 - Missions sur tout le territoire de la Communauté de communes
- **Horaires de travail**
 - Horaires réguliers de bureau

CADRE D'EMPLOIS, TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE ET RÉMUNÉRATION

- Cadre d'emploi des Techniciens (catégorie B) ou Attaché ou Ingénieur (catégorie A)
- Voie statutaire ou à défaut CDD renouvelable d'un an
- Poste à pourvoir dès que possible
- Temps complet, 35 heures hebdomadaires
- Rémunération basée sur grilles indiciaires, CNAS, régime indemnitaire, participation prévoyance et mutuelle labellisée, véhicule de service...

CANDIDATURES

**** Par mail ****

Lettre de motivation (LM) et Curriculum Vitae (CV) à adresser à l'attention de M. le Président

Contact technique : MONNE Charlotte – Responsable RH

rh@cdc-vansencevennes.fr

**** Sur notre site internet ****

<https://www.cdc-vansencevennes.fr/offres-demploi-et-recrutement/>

**** Informations importantes ****

La lettre de motivation ne doit pas être écrite dans le corps du mail mais sur un document annexe spécifique

Merci de nommer vos fichiers envoyés en indiquant « CV Nom Prénom », « LM Nom Prénom » au format PDF uniquement

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 04 75 37 41 22

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.